



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Déclaration locale de l'Union européenne sur le verdict dans le cas du colonel Bedi Mobuli Engangela**

Kinshasa, 19 décembre 2014

*La Délégation de l'Union européenne publie cette déclaration en accord avec les Chefs de mission européens en République démocratique du Congo.*

La Délégation de l'Union européenne a pris connaissance du verdict rendu par la Cour militaire du Sud-Kivu le 15 décembre, dans l'affaire des crimes contre l'humanité commis au Sud Kivu par le Lieutenant-Colonel Bedi Mobuli Engangela. Il s'agit là d'un pas encourageant.

La Délégation de l'Union européenne salue le travail de la Cour militaire et les efforts du gouvernement congolais pour lutter contre l'impunité en RDC. La Délégation, qui appuie le renforcement des capacités de la Justice Militaire à travers l'Instrument Contribuant à la Stabilité et à la Paix, encourage les autorités compétentes à poursuivre ces efforts et à assurer la sécurité des victimes qui ont eu le courage de témoigner. Elle est déterminée à poursuivre sa coopération avec le gouvernement de la République démocratique du Congo à cette fin.

---

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

M. Cyprien Banyanga Byamungu,  
Chargé de presse et information à la Délégation de l'Union européenne en RDC  
Tél: +243 81 89 466 95  
Courriel: [cyprien.banyanga-byamungu@eeas.europa.eu](mailto:cyprien.banyanga-byamungu@eeas.europa.eu)  
Site Internet: [http://eeas.europa.eu/delegations/congo\\_kinshasa/](http://eeas.europa.eu/delegations/congo_kinshasa/)

